



BASE DE DONNÉES NATIONALE D'INSCRIPTION (BDNI^{MC}) :
COMMENT METTRE À JOUR OU CORRIGER
UN AVIS DE CESSATION DE RELATION

Juillet 2011

COMMENT METTRE À JOUR OU CORRIGER UN AVIS DE CESSATION DE RELATION

(Vous devez remplir le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 – Présentation de renseignements à la BDNI « Mise à jour/correction de l'avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée ».)

Quand dois-je utiliser ce type de demande?

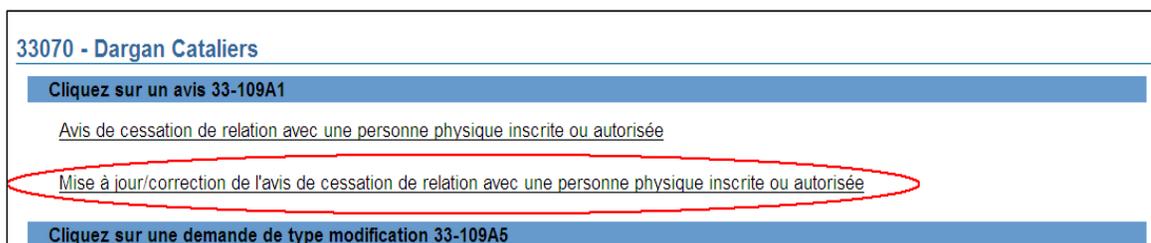
Utilisez cette demande pour mettre à jour la Rubrique 5 – Précision sur la cessation de relation lorsqu'un avis de cessation a déjà été complété pour une personne physique. Cette demande peut également être utilisée pour apporter des corrections aux informations concernant la cessation qui ont déjà été transmises aux régulateurs, pour un individu ayant été cessé par votre firme. Cette demande peut être utilisée que si l'avis de cessation a déjà été approuvé par les régulateurs.

Qui peut remplir cette demande?

Cette demande peut être remplie par les représentants autorisés d'une société qui est inscrite dans plusieurs territoires de compétence.

Quelle est la marche à suivre pour remplir cette demande?

1. Dans la barre de navigation principale, sélectionnez l'onglet « **Demande personne physique** ». Cliquez ensuite sur **Avis** parmi la liste des types de demandes de personnes physiques, puis sur **Mise à jour/correction de l'avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée** parmi la liste des avis.



33070 - Dargan Cataliers

Cliquez sur un avis 33-109A1

Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée

Mise à jour/correction de l'avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée

Cliquez sur une demande de type modification 33-109A5

2. Le système affiche un écran de recherche. Saisissez le numéro de BDNI de la personne physique faisant l'objet de la demande dans l'espace prévu à cette fin, puis cliquez sur **Continuer**.



33070 - Dargan Cataliers

N° de BDNI:

Continuer >> Restaurer

3. Le système affiche le dossier correspondant au numéro de BDNI saisi. Vérifiez qu'il s'agit du dossier de la bonne personne physique, puis cliquez sur **Continuer**.

2427151 - Martin, Jean 33070 - Dargan Cataliers

Mise à jour/Correction de l'avis de cessation de relation avec une personne inscrite ou autorisée

Rubrique 3 - Établissement auquel la personne physique était rattachée

Numéro BDNI :	40382
Ligne 1 de l'adresse :	1002, rue Sherbrooke Ouest
Ville :	Montréal
Province ou territoire :	Québec

Catégories d'inscription

Île-du-Prince-Édouard

Personne physique autorisée
Dirigeant

Courtier en épargne collective
Représentant de courtier

Nunavut

Personne physique autorisée
Dirigeant

Courtier en épargne collective
Représentant de courtier

Québec

Personne physique autorisée
Dirigeant

Courtier en épargne collective
Représentant de courtier

Territoires du Nord-Ouest

Personne physique autorisée
Dirigeant

Courtier en épargne collective
Représentant de courtier

4. Le système affiche une boîte de texte permettant d'indiquer la raison pour laquelle vous transmettez une mise à jour ou une correction.

2427151 - Martin, Jean 33070 - Dargan Cataliers

Mise à jour/Correction de l'avis de cessation de relation avec une personne inscrite ou autorisée

Détails sur la Correction

Raison de la Correction :

The original termination notice did not accurately reflect the correct termination details.

Sous la mention « **Raison de la correction** », donnez la raison de la mise à jour ou de la correction. Cliquez sur **Sauvegarder et continuer**.

5. Le système affiche la **Rubrique 4 – Date et motif de la cessation de relation** comportant les renseignements fournis dans le plus récent avis de cessation de relation approuvé.

2427151 - Martin, Jean 33070 - Dargan Cataliers

Mise à jour/Correction de l'avis de cessation de relation avec une personne inscrite ou autorisée

Rubrique 4 - Date et motif de la cessation de relation

1. Date de cessation/date de prise d'effet de la cessation de relation / / (AAAA/MM/JJ)
 Il s'agit de la date à laquelle la personne physique a cessé d'être autorisée à exercer des activités nécessitant l'inscription auprès de la société ou d'être une personne physique autorisée.

2. Motif de la cessation de relation (cochez la case appropriée):

- Démission volontaire
- Démission à la demande de la société
- Congédiement avec dossier en règle
- Congédiement justifié
- Fin de contrat à durée déterminée
- Retraite
- Décès
- Autre motif

Mettez à jour ou corrigez les renseignements pertinents, puis cliquez sur **Sauvegarder et continuer**.

6. Le système affiche la **Rubrique 5 – Précisions sur la cessation de relation** comportant les renseignements fournis dans le plus récent avis de cessation de relation approuvé.

2427151 - Martin, Jean 33070 - Dargan Cataliers

Mise à jour/Correction de l'avis de cessation de relation avec une personne inscrite ou autorisée

Rubrique 5 - Précisions sur la cessation de relation

Rempissez la rubrique 5 sauf si la personne physique est décédée. Dans l'espace prévu ci-dessous :
* indiquez le ou les motifs de la cessation des fonctions ou de la cessation de relation;
* si la réponse aux questions suivantes est « oui », donnez des précisions.

Cette information sera communiquée dans les 30 jours de la date de prise d'effet de la cessation de relation.

Sans objet : la personne physique est décédée.

Répondez aux questions suivantes selon les renseignements dont vous disposez.

Au cours des douze derniers mois :

1. La personne physique était-elle accusée d'une infraction criminelle ?
 Oui Non
2. La personne physique a-t-elle fait l'objet d'une enquête menée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou du secteur financier ?
 Oui Non
3. La personne physique a-t-elle fait l'objet de mesures disciplinaires internes importantes de la part de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle relativement à ses activités en tant que personne inscrite ?
 Oui Non
4. Des plaintes écrites, des poursuites civiles ou des avis d'arbitrage ont-ils été déposés contre la personne physique ou la société relativement à des activités en valeurs mobilières menées par la personne physique pendant qu'elle était une personne inscrite ou une personne autorisée à agir au nom de la société ?
 Oui Non
5. La personne physique a-t-elle des obligations financières non acquittées envers les clients de la société ?
 Oui Non
6. La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils subi des pertes financières importantes ou vu leur réputation entachée en raison de la conduite de la personne physique ?
 Oui Non
7. La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils enquêté sur la personne physique relativement à de possibles manquements importants aux obligations fiduciaires ou réglementaires, ou aux politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle? Il peut s'agir d'opérations ou de recommandations de placement inappropriées, de vol ou de détournement de fonds ou de titres de clients, de dissimulation de pertes aux clients, de contrefaçon de signature de clients, de blanchiment d'argent, de fausses déclarations délibérées et d'activités parallèles occultes.
 Oui Non
8. La personne physique a-t-elle manqué à plusieurs reprises de respecter les politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle ?
 Oui Non
9. La personne physique a-t-elle géré de façon discrétionnaire des comptes de clients ou s'est-elle livrée à des activités nécessitant l'inscription sans être dûment inscrite ou sans l'autorisation de la société ?
 Oui Non

Motifs/Précisions :

Resigned due to a family matter.

Mettez à jour ou corrigez les renseignements pertinents, puis cliquez sur **Sauvegarder et continuer**.

7. Remplir la demande

a) Impression de la demande

Avant d'envoyer votre demande aux organismes de réglementation, vous avez la possibilité de l'imprimer.

b) Vérification de la demande

Le système valide votre demande et s'assure qu'elle est complète dès que vous cliquez :

- ou bien sur le bouton **Remplir demande** du navigateur local;
- ou bien sur **Continuer** à la dernière page de la demande et lancez le processus **Remplir la demande**.

Si votre demande est complète, le système affiche un message de confirmation indiquant que la demande est prête à être envoyée aux organismes de réglementation. Si votre demande est incomplète, le système affiche un message en rouge vous précisant de quel (s) élément(s) il s'agit. Vous pouvez accéder directement à l'élément à l'aide du navigateur local.

c) Demande liée à une insuffisance

Si la demande vous a été retournée pour motif d'insuffisance, non pas de correction, répondez « Oui » et saisissez le numéro de demande pertinent; *autrement, des frais seront facturés en double et ne seront pas remboursables.*

Aucuns frais ne sont exigibles pour les demandes se rapportant à des demandes antérieures. Cliquez sur **Continuer** après avoir répondu « Oui » ou « Non », selon le cas. Le système établira les frais à payer aux organismes de réglementation.

d) Résumé des frais

Le système affiche des renseignements sur les frais à payer à l'organisme de réglementation de chaque territoire de compétence dans lequel vous présentez la demande ainsi que sur le compte BDNI de votre société. Des frais d'usager BDNI sont également exigés pour certaines demandes.

Pour imprimer le résumé des frais, cliquez sur **Page à imprimer** puis imprimez-la au moyen de la fonction d'impression de votre navigateur Internet. Cliquez sur **Continuer**, puis sur **Accuser réception** pour confirmer que vous acceptez les frais énumérés.

e) **Page d'attestation**

Le système affiche un écran dressant la liste des territoires de compétence et des organismes de réglementation à qui la demande sera envoyée. L'écran comporte également des énoncés que vous devez attester.

Une fois terminé, cochez la case des attestations et cliquez sur **Envoyer aux organismes de réglementation**. Le système envoie la demande et affiche votre **Menu des tâches**. Vous pouvez examiner la demande en cliquant sur l'onglet **Envois aux organismes de réglementation** du navigateur principal.